



Baie-Saint-Paul, le 25 novembre 2019

Objet : Brigadiers scolaires – Réduction de service

Bonjour,

La présente est pour vous informer qu'en raison d'un manque d'effectifs au niveau des brigadiers scolaires, la Ville de Baie-Saint-Paul, après discussion avec des représentants de la commission scolaire, doit malheureusement interrompre le service de façon graduelle sur le chemin des écoliers à l'intersection du boulevard de la Lumière et de la rue Bellevue.

À partir du lundi 25 novembre prochain, le service sera interrompu le matin et le soir. D'ailleurs, nous avons pu observer qu'aucun élève n'empruntait ce chemin le matin et le soir. Concernant le retour de l'heure du dîner, soit de 12h30 à 13h00, le service sera offert pour les quatre prochaines semaines, se terminant le 20 décembre 2019. Durant cette période, nous vous invitons à sensibiliser vos enfants à adopter des mesures sécuritaires. Le brigadier qui sera sur place veillera également à le faire. Du côté de la commission scolaire, celle-ci rappelle qu'il est toujours possible pour vos enfants d'utiliser le transport scolaire payant sur l'heure du dîner.

Compte tenu que le recrutement de brigadiers scolaires est actuellement difficile, nous sollicitons votre aide afin de diffuser et de partager l'offre d'emploi que nous avons déjà publiée via différents moyens de communication (journal, Emploi Québec, Facebook, centre communautaire, etc.). Nous vous invitons alors à consulter notre site web : www.baiesaintpaul.com section « Ville », « Stages et Emplois ».

Merci de votre compréhension.

Le directeur général,

Martin Bouchard, CRHA/OMA